

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 72 (1992)
Heft: 2

Artikel: Les nouvelles professions de la santé en entreprise
Autor: Mayer, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouvelles professions de la santé en entreprise

Marc Mayer,
Ergonome, Crédit Suisse

Sous l'impulsion de scientifiques tels que les chercheurs de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, la traditionnelle médecine du travail a cédé le pas à la nouvelle conception de la santé en entreprise, l'ergonomie. Cette science allie rationalisation matérielle, confort psychique aussi bien que physique et vise une optimisation qualitative du cadre de travail. Il n'en demeure pas moins que la santé en entreprise reste une question médicale, désormais complétée par de nouvelles applications issues de la biologie, la physique, la psychologie et l'environnement.

Face à l'augmentation du nombre de maladies psychiques et la régression des maladies professionnelles dites "classiques", la médecine du travail a dû adapter ses méthodes et son champ d'activité en conséquence. Les recherches entamées dans certaines universités européennes dans les années 70 ainsi que dans les facultés américaines des Human Factors et Human Engineering, sont sur le point d'aboutir. L'Europe a publié des recommandations dans le domaine du droit du travail. Par ailleurs, il existe en Suisse un projet de complément de la loi fédérale sur les assurances accidents, dont la perspective est ergonomique. Les entreprises suisses réalisent les enjeux et les possibilités qu'offrent une telle conception de leur appareil de production. Toute-

fois, rares sont celles qui aujourd'hui déjà en Suisse, ont intégré à leur stratégie commerciale les dimensions ergonomiques. Il est à cet effet souhaitable que l'Europe de 93 ait un rôle catalyseur dans cette évolution.

ERGONOMIE ET RENTABILITÉ

L'objectif de toute entreprise est la rentabilité. Pendant longtemps les entreprises mesuraient cette rentabilité uniquement en fonction de leurs besoins et capacités matérielles (hardware). Les recherches entreprises dans ce domaine ont révélé que les besoins et capacités du "software" (psychique) en sont indissociables. Le domaine d'action de l'ergonomie s'étend aujourd'hui bien au-delà de l'aspect matériel de la place de travail.

Science alliant infrastructure technique et environnement, l'ergonomie prend en compte des aspects par définition plus individuels. Ainsi, l'organisation du travail, l'environnement social ou les relations personnels au sein de l'entreprise sont-ils également des aspects traités par l'ergonome. En prévenant les surcharges psychiques et physiques, il est en effet possible d'augmenter l'efficacité de l'activité professionnelle.

L'intégration d'une dimension ergonomique aux objectifs commerciaux permet à l'homme d'utiliser son environnement professionnel de manière optimale pour sa santé et partant de là, pour l'appareil de production. Ainsi, une approche ergonomique permet-elle une meilleure rentabilité des facteurs économiques aussi bien qu'humains. L'ergonomie permet d'optimiser le

travail dans une perspective de productivité et de qualité. Par ailleurs son application permet de diminuer considérablement les risques d'accidents.

UN HOMME-ORCHESTRE

L'ergonome d'entreprise est un homme-orchestre. Ses partenaires, tous spécialistes, ainsi que ses "clients", tous prestataires ou demandeurs de services sont multiples. Il suffit de songer au poste de premiers-secours, au spécialiste en nutrition, au département immobilier, au conseil médical, à la formation, l'écologie, la centrale de matériel de bureau, l'informatique. L'ergonome agit en collaborant avec ces spécialistes, soit en services intégrés, soit comme consultants extérieurs. L'ergonome coordonne ces différentes spécialités, ce qui lui donne une "vue d'hélicoptère" des besoins et des capacités de ses interlocuteurs.

HARDWARE ET SOFTWARE : COMPLÉMENTAIRES

Il serait utile à ce stade de donner un exemple pratique où l'ergonomie apparaît dans sa préoccupation pour le soft et hardware. L'informatique est un exemple typique dont le développement technologique est assorti de mesures ergonomiques, que cela soit au niveau de la recherche post-production ou de son intégration à la place de travail. Le début de l'informatique n'a pas été très ergonomique. Les utilisateurs s'en sont donc plaints. Depuis, des fabricants tels qu'IBM procèdent à des tests en laboratoires afin de déterminer si leurs produits - inclinaison du clavier, distance entre les touches, phosphorescence et couleur de l'écran, ronronnement des machines - correspondent aux attentes de leurs futurs utilisateurs. Avec le temps, cette étude dite du "hardware", donc de l'appareil lui-même, s'est assortie de préoccupations "soft". L'ergonomie ne s'achète pas seulement au travers d'un bon système de travail. Les entreprises qui achètent de nouveaux appareils ou logiciels informatiques doivent se soucier de la facilité d'accès et de compréhension de la nouvelle installation, de sa convivialité. Les manuels d'utilisation doivent être ergonomiques ; sans mentionner l'environnement d'un tel appareil, comme la luminosité, les chaises et tables de tra-

vail... On remarque donc à ce stade que pour l'ergonomie, la sémantique est aussi importante que la syntaxe. Le meilleur système répond donc aux besoins et capacités physiques, psychiques, moteurs et sensorielles de ses futurs utilisateurs.

LES NOUVELLES PROFESSIONS

Nouvelle science du bien-être en entreprise, l'apparition de l'ergonomie s'est accompagnée de nouvelles spécialités ou de nouvelles responsabilités. Toutefois, on remarquera que ces professions n'ont souvent de nouveau que leur intégration au sein d'une entreprise ou le nouveau rôle qu'elles y jouent.

L'informatique, par exemple, a joué un rôle déterminant dans la transformation des responsabilités du médecin ou de l'infirmier. Le poste de premiers-secours demeure un substitut de la pharmacie où il est possible de se procurer une aspirine ou recevoir des soins légers. Soumis au secret médical, ce service a désormais d'autres responsabilités, telles la réalisation de tests oculaires par exemple effectués sur les personnes travaillant devant des écrans informatiques et se plaignant de troubles visuels. Dans certains cas ces tests révèlent le besoin de lunettes correctives. Après consultation auprès d'un oculiste, et si le diagnostic est confirmé, l'entreprise est tenue de participer aux frais d'optique.

La prise de médicaments et piqûres prescrits peuvent être également effectués ou suivis par le service médical de certaines entreprises, avec l'accord du patient et du médecin traitant. Par ailleurs, du fait de la diversité des questions auxquelles il est confronté, le médecin (ou l'infirmier) est en contact avec les professions médicales. Ainsi peut-il obtenir des rendez-vous avec des spécialistes pour les collaborateurs qui le désirent dans un délai très court. Les méthodes thérapeutiques telles que l'acupuncture ou l'homéopathie sont également parfois appliquées. Cependant, la profession la plus courante, alliant conseil, écoute et soutien, demeure l'assistance sociale. Ce service est un des piliers du bien-être psychique au sein de beaucoup d'entreprises ; il convient donc à juste titre de le mentionner parmi les nouvelles professions de la santé en entreprise.

DITES-MOI CE QUE VOUS MANGEZ...

La santé passe par une alimentation équilibrée. Quelques entreprises, mais elles sont encore peu nombreuses aujourd'hui, font appel aux services d'un nutritionniste dans le cadre de leur restaurant destiné au personnel ou pour évoquer, lors de séminaires internes destinés tant aux cadres qu'aux employés et apprentis, les différents aspects de la pratique d'une bonne hygiène alimentaire.

ERGOTEL

Avec un effectif approchant 17 000 personnes à fin 1991, le Groupe Crédit Suisse a mis en place dès 1983 un service ergonomique. Ce service travaille en étroite collaboration avec tous les départements logistiques de la banque et pour tous les projets touchant de près ou de loin à la place de travail.

Le service de messagerie téléphonique du Crédit Suisse, ERGOTEL, ainsi que sa messagerie informatique via le système de communication interne, permettent à l'ergonome d'être en contact permanent avec les collaborateurs de la banque. Ces moyens de communication interactifs offrent la possibilité de trouver des conseils pratiques et des réponses sur mesure à une multitude de questions liées aux conditions de travail : pourquoi vos yeux se fatiguent-ils devant un écran informatique, êtes-vous correctement assis, quel exercice de fitness pouvez-vous faire à votre place de travail pour détendre votre dos... Cette messagerie téléphonique permet, soit de prendre rendez-vous avec l'ergonome, soit de l'entretenir d'une question ou d'une autre. Après discussion, l'ergonome peut conseiller quelques légères modifications, comme l'emplacement de l'ordinateur en fonction de la lumière du jour. Il peut également intervenir pour des changements plus importants : un nouveau mobilier ou l'acquisition d'accessoires informatiques tels que filtres pour écran, par exemple. Pour qu'un service comme l'ERGOTEL fonctionne, l'information interne joue un rôle important, sans oublier la formation de collaborateurs. Le journal interne, ainsi que les séminaires organisés par le Crédit Suisse, sont autant de moyens mis en place pour permettre aux collaborateurs d'intégrer leurs besoins et capacités physiques et psychiques à un cadre de travail ergonomique.

L'ÉCOLOGIE AU BUREAU

Un des objectifs de l'ergonome est de créer un cadre de travail biologique. Pour ce faire, il doit collaborer avec les architectes et les entreprises de construction lors d'une rénovation des bâtiments de l'entreprise ou de l'ouverture d'un nouveau chantier pour une extension. Pour l'aider, l'écologiste d'entreprise a pour responsabilité de trouver les matériaux dont le degré de toxicité, les couleurs, la texture, la forme sont les mieux adaptés à une bonne contribution à l'environnement. Des éléments tels que les rayonnements magnétiques des câbles électriques dans les gaines techniques ou le choix du matériel de bureau doivent tous être analysés dans une perspective ergonomique.

AMÉNAGER TEMPS DE TRAVAIL ET VIE PRIVÉE

Avec la part croissante de femmes désirant concilier vie de famille et vie professionnelle, les garderies d'enfants en entreprise ont également fait leur apparition. Toutefois leur organisation pose parfois encore quelques problèmes dans certaines entreprises. Divers aménagements tels que les horaires variables ou la possibilité de partager une fonction à mi-temps avec une autre personne sont également des apports non négligeables à la création d'un cadre de travail ergonomique.

L'ergonomie est avant tout une manière de vivre. L'ergonome peut conseiller, coordonner et mettre en place des instruments matériels et conditions psychiques favorables. Toutefois, le personnel doit être conscient de ses besoins et de ses capacités. Cette découverte doit donc faire l'objet d'une formation interne et d'une prise de conscience de l'enjeu d'un cadre de travail optimal. L'ergonomie est une question de motivation de la part des dirigeants d'entreprise dans leur stratégie commerciale et de la part des collaborateurs dans leurs rapports avec leur profession et son importance dans leur vie quotidienne. ■

Pour en savoir plus : "le travail à l'écran de visualisation", Réf. 44022.f. Une publication de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, Division sécurité au travail, Case Postale, 6002 Lucerne (Tél. 41/21 51 11).